

La production de l'oral en classe de français : quels obstacles pour les apprenants du niveau tronc commun du cycle secondaire qualifiant ?

*The production of the oral in French class: what obstacles for
learners of the common core level of the secondary qualifying
cycle?*

Yassine BAGGAR
Université Cadi Ayyad de Marrakech (Maroc)
Yassine_bagggar@yahoo.com

Reçu: 03/ 10/ 2020; **Accepté:** 25/ 10/ 2020, **Publié:** 31/ 12/ 2020

Résumé

Notre réflexion autour de ce sujet est partie du fait que certains apprenants du cycle secondaire qualifiant, niveau tronc commun trouvent des difficultés à s'exprimer en langue française pendant les activités orales. Cela se manifeste à travers des réponses collectées auprès de ces apprenants. L'objectif primordial de ce travail consiste d'une part, à déterminer les obstacles qui entravent une bonne prise de parole des apprenants du cycle qualifiant (sections littéraire et scientifique). Pour ce faire, nous avons adopté deux types d'enquête, à savoir : l'enquête par questionnaire et l'enquête par observation comme outils de collecte de données. D'autre part, cette contribution vise à proposer des solutions didactiques et efficaces pour pallier les insuffisances liées à la compétence orale des apprenants du niveau tronc commun du cycle secondaire qualifiant.

Mots clés : *la production de l'oral - les apprenants du niveau tronc commun - le cycle secondaire qualifiant - obstacles.*

Abstract

Our reflection on this subject started from the fact that some learners in the qualifying secondary cycle, at the common core level, find it difficult to express themselves in French during oral activities. This manifests itself through the responses collected from these students. The primary objective of this work is, on the one hand, to identify the obstacles that hinder a good speech of learners in the qualifying cycle (literary and scientific sections). In order to do so, we adopted two types of surveys, namely, the questionnaire survey and the observation survey as data collection tools. On the other hand, this contribution aims to propose didactic and effective solutions to overcome the shortcomings related to the oral competence of learners at the common core level of the qualifying secondary cycle.

Keywords: The production of the oral - the common core level - the secondary qualifying cycle - obstacles for learners

I. Introduction

Apprendre une langue étrangère ne se limite pas uniquement à son aspect linguistique, mais d'autres aspects interviennent, à savoir le côté communicatif mis en relief par la didactique. Selon les orientations pédagogiques générales pour l'enseignement du français au cycle secondaire qualifiant, l'apprenant devra être capable de :

- prendre la parole devant le public, comprendre les énoncés reçus ;
- participer de manière efficace à un échange en respectant les paramètres de la situation de communication ;
- produire des énoncés en adéquation avec la situation de communication ;
- s'exprimer d'une voix claire, intelligible et audible ;
- utiliser le niveau de langue approprié à la situation de communication ;
- respecter le point de vue d'autrui ;
- présenter une communication orale construite et adaptée au public (document, point de vue, compte rendu, exposé) ;
- utiliser le lexique approprié et respecter les règles morphosyntaxiques. (M.E.N, 2007 :3-4)

Les activités orales sont indispensables au sein du processus d'enseignement/apprentissage. L'objectif principal est donc l'autonomisation de l'apprenant grâce à des tâches constructives et valorisantes visant le développement de compétences relatives à la communication et la préparation à l'enseignement supérieur et à la vie active. Cependant, nous rencontrons beaucoup d'apprenants qui ont des difficultés à communiquer oralement en français. Cela se voit également à travers les réponses collectées des apprenants lors de la passation d'un questionnaire relatif aux obstacles paralysant la prise de parole chez les apprenants du cycle secondaire qualifiant niveau tronc commun. Ce travail se focalise sur la problématique suivante : Quelles sont les facteurs paralysant la prise de parole chez les apprenants du niveau tronc commun du cycle secondaire qualifiant ? A partir de cette problématique découle l'hypothèse suivante :

- le manque de vocabulaire est un obstacle majeur bloquant la prise de parole chez les apprenants du cycle secondaire qualifiant, niveau tronc commun.

Pour répondre à cette question et arriver aux résultats recherchés, deux types d'enquêtes ont été menées : l'enquête par questionnaire et l'enquête par observation.

L'objectif primordial de ce travail consiste à déterminer les obstacles qui entravent une bonne prise de parole des apprenants du cycle qualifiant (sections littéraire et scientifique) en nous basant sur des réponses recueillies.

Ce travail sert également à proposer des solutions didactiques et efficaces pour pallier les insuffisances liées à la compétence orale des apprenants du niveau tronc commun du cycle secondaire qualifiant.

Pour donner un sens à notre travail qui repose essentiellement sur la production de l'oral en classe de français : quels obstacles pour les apprenants du niveau tronc commun du cycle secondaire qualifiant, nous allons mener une expérience sur le terrain qui pourrait nous permettre de répondre à notre interrogation concernant le sujet ainsi que la vérification de notre hypothèse.

2. Expérimentations : analyse et commentaire des données

2. 1. Le lieu de l'expérimentation

Notre expérimentation a été effectuée dans deux établissements scolaires qui se trouvent dans la province de Zagora.

2. 2. Les conditions d'apprentissage

Les conditions d'apprentissage dans ces établissements sont généralement dures : une classe minuscule contenant plus de 40 élèves, les moyens techniques sont relativement négligeables, le matériel électronique et audio visuel est inexistant, le manuel scolaire et le seul rapport entre l'élève et la langue française.

2. 3. L'échantillon

Nous avons vécu l'expérience de l'enseignement avec quatre classes de tronc commun (cycle secondaire qualifiant, deux sections littéraire et scientifique), avec un effectif de quarante élèves entre (15 et 16 ans, 29 filles et 11 garçons) dont le niveau est hétérogène. Ces apprenants appartiennent à un milieu social moyen et habitent tous la commune de Tagounite. Les parents des enquêtés sont pour la majorité des agriculteurs.

Cette comparaison entre les deux sections scientifique et littéraire nous a permis de mieux cerner la problématique de la production orale en milieu scolaire, sachant que le niveau d'apprentissage, d'intelligence et d'autonomie entre les apprenants scientifiques et littéraires est complètement différent, car les apprenants n'apprennent pas de la même façon. C'est pour cela, nous avons opté pour les apprenants du niveau tronc commun du cycle secondaire qualifiant (sections littéraire et scientifique). D'ailleurs, le tronc commun est une étape charnière pendant laquelle l'apprenant se prépare à la première et à la deuxième année du baccalauréat.

3. Profil des apprenants

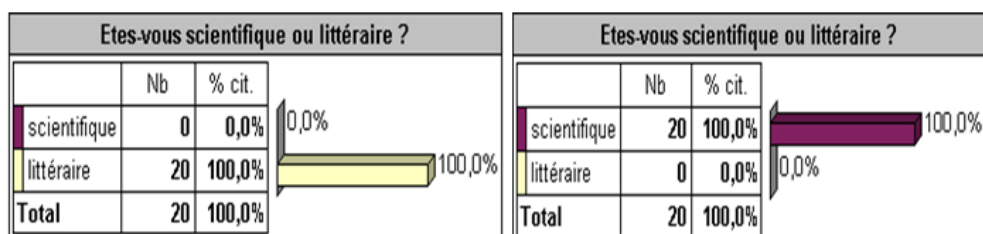


Figure 1 – Profil des apprenants (2019)

La première question de notre enquête est en rapport avec le profil des apprenants. D'après les diagrammes en haut, il s'agit d'un groupe d'apprenants du même niveau séparé en deux catégories : la première catégorie est représentée par un échantillon de vingt apprenants, section littéraire. Quant à la deuxième catégorie, il s'agit d'une vingtaine d'apprenants de la section scientifique.

Les apprenants des branches scientifique et littéraire ont le même programme d'apprentissage, notamment dans les cours consacrés à l'acquisition et à la maîtrise de la langue française. Ils ont aussi le même nombre d'heures en tronc commun, quatre heures par semaine pour les deux filières. Où réside donc le problème ?

Le problème se manifeste chez les apprenants de la filière littéraire. Ces derniers ont des difficultés à parler et à s'exprimer en langue française par rapport aux apprenants de la branche scientifique, surtout pendant les activités orales.

Depuis l'avènement de l'approche communicative, l'oral occupe une place importante dans l'enseignement des langues. Il intervient quotidiennement dans les situations d'enseignement et chaque professeur doit s'interroger sur sa pratique de l'oral. Il est un vecteur essentiel de l'apprentissage des savoirs et des savoirs faire ; mais c'est aussi un objet d'apprentissage important dans la formation des apprenants. L'oral doit s'insérer dans des situations de communications quotidiennes, parce que cela fait partie de la vie quotidienne des apprenants.

Dans cette perspective, nous avons questionné l'échantillon étudié sur leur capacité de s'exprimer oralement pendant les activités orales. Nous en présentons ci-dessous les résultats.

4. La fréquence de l'utilisation de l'oral en classe de français du niveau tronc commun du cycle secondaire qualifiant

Section littéraire :

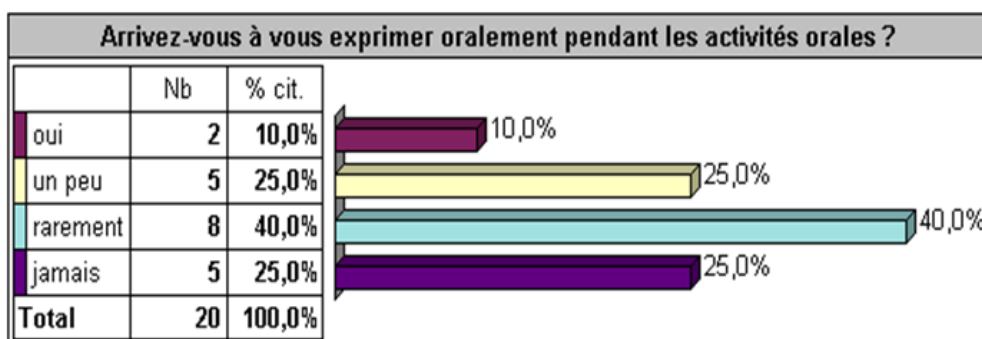


Figure 2 – la fréquence de l'utilisation de l'oral en classe de français du C.S.Q, section littéraire (2019)

A travers ce graphique, nous pouvons voir la fréquence d'utilisation de l'oral par les apprenants de la section littéraire. Nous pouvons enregistrer qu'un nombre important d'apprenants 40% est rarement apte à s'exprimer oralement pendant les activités orales. Ces apprenants ont assurément des difficultés et des lacunes au niveau de la langue française. 25% des apprenants ont affirmé qu'ils n'ont jamais osé s'exprimer oralement pendant les activités orales (cela indique qu'il y a des apprenants qui ne participent pas en classe. Il y a des apprenants timides, d'autres apprenants n'aiment pas participer en classe même s'ils sont interrogés par le professeur.) Ces apprenants devraient profiter de l'occasion d'être dans une classe de français afin de pratiquer la langue parce qu'il serait difficile d'en parler en dehors de la classe, car ils ne y sont pas habitués, vu la dominance de la politique d'arabisation. 10% des apprenants affirment le contraire, ils participent au cours des activités orales, ils prennent la parole et sont à l'aise dans leur rapport avec la langue française. Ce genre d'apprenants est rare surtout pour les apprenants de la section littéraire. 25% des apprenants sont un peu

capables de s'exprimer ouvertement au cours des activités orales. Dans une classe littéraire, nous pouvons rencontrer certains apprenants ayant des compétences au niveau de l'oral. Ces compétences sont insuffisantes pour atteindre les objectifs visés.

Section scientifique :

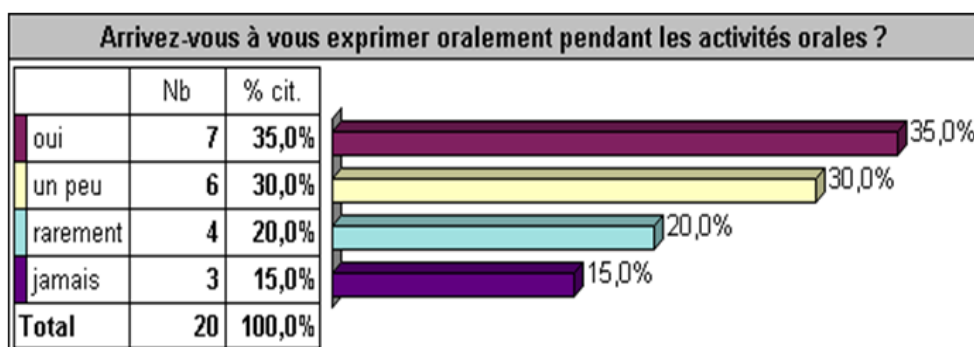


Figure 3 – la fréquence de l'utilisation de l'oral en classe de français du C.S.Q, section scientifique (2019)

Les apprenants de la branche scientifique sont moins résistants à l'acquisition du code oral. Les résultats de ce diagramme sont significatifs. 35% des apprenants scientifiques sont parfaitement capables de s'exprimer oralement pendant les activités orales. Ces apprenants ont certainement des connaissances et une bonne maîtrise de la langue française. Il y a parmi eux des apprenants qui pratiquent l'oral quotidiennement dans des situations données surtout avec des personnes lettrées. L'activité orale pour ces apprenants représente un lieu d'échange, de communication, de production et de partage des idées oralement. 30% des apprenants sont un peu capables de s'exprimer oralement, cela se voit à travers leurs interventions pendant les activités orales : ils commettent des erreurs au niveau de la prononciation. 20% des apprenants scientifiques sont rarement capables de s'exprimer à l'oral ; cela dépend de la nature des sujets proposés au cours des activités orales. Parfois, c'est le sujet lui-même qui les incite à s'exprimer oralement. (Sujet = motivation). 15% des apprenants scientifiques ont affirmé qu'ils n'ont jamais essayé de s'exprimer oralement, car ils ne maîtrisent pas la langue française.

Synthèse

L'activité orale pour les apprenants scientifiques et littéraires est un lieu propice à la communication et à l'échange. Les apprenants sont devant des situations problèmes « des sujets proposés » dans lesquelles ils doivent investir leurs connaissances antérieures pour résoudre les situations de communication. Autrement dit, les apprenants doivent intervenir oralement et participer en respectant les avis des autres. En revanche, nous constatons un certain mécontentement notamment chez la majorité des apprenants littéraires au niveau de la pratique de l'oral en classe de français. Selon les résultats, cette catégorie d'apprenants est incapable de produire des phrases oralement, ils ne participent pas pendant les activités orales. Pour résoudre ce problème, les apprenants doivent d'une part être attentifs pendant les cours de français ; ils doivent aussi être actifs et productifs, c'est-à-dire participer au cours. D'autre part, Les professeurs de français doivent connaître leurs apprenants, leurs problèmes et difficultés afin de les aider. C'est en classe que les apprenants peuvent être corrigés afin d'améliorer leurs communications en français.

5. La capacité des apprenants du cycle qualifiant à décrire un objet oralement

Section littéraire :

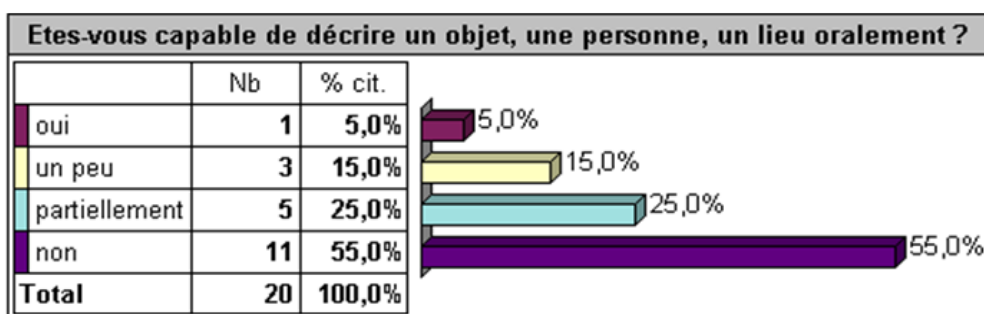


Figure 4 – la capacité des apprenants du C.S.Q à décrire un objet oralement, section littéraire (2019)

Si nous observons bien ce diagramme, nous constatons que la plupart des apprenants de la section littéraire ont des difficultés à décrire un objet oralement. Cela est représenté par un chiffre alarmant (55% des répondants). Cette incapacité de décrire un objet pendant les activités

orales est liée à un manque de maîtrise de certaines compétences : lexicales, linguistiques, syntaxiques et autres. 25% des répondants sont partiellement capables de décrire un objet oralement. Ces apprenants font au moins des efforts lors de la production orale, ils arrivent à produire certains énoncés en décrivant. Tandis qu'un apprenant sur vingt affirme qu'il est capable de décrire une personne ou un objet oralement. Il s'agit d'un cas exceptionnel : deux ou trois apprenants que nous pouvons rencontrer encore dans une classe littéraire du niveau tronc commun.

Nous allons voir si les résultats obtenus pour cette question sont les mêmes pour la section scientifique.

Section scientifique :

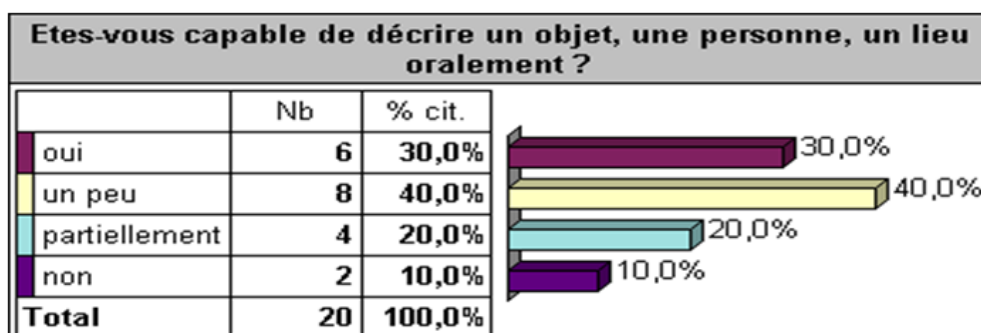


Figure 5 – la capacité des apprenants du C.S.Q à décrire un objet oralement, section scientifique (2019)

Les réponses des apprenants scientifiques qui ont participé au questionnaire montrent une dissemblance quasi-totale par rapport à l'utilisation de l'oral chez les apprenants littéraires. 30% des répondants scientifiques sont capables de décrire oralement un objet, une personne, un lieu etc. Généralement, la majorité des apprenants scientifiques participent au cours des activités orales, certains parmi eux ont l'habitude de s'exprimer chez eux à la maison. En revanche, 10% des apprenants scientifiques trouvent encore des obstacles au niveau de l'oral, surtout lorsqu'il s'agit de décrire un lieu ou un objet oralement. Ces apprenants ont encore des lacunes à remédier, ils doivent apprendre à l'aide de leurs enseignants certaines techniques de l'oral et outils qui sont liés à la description. Aussi

doivent-ils oser s'exprimer pendant les activités orales et briser l'handicap de la timidité.

40% des répondants scientifiques sont un peu capables de décrire un objet, une personne ou un lieu oralement. Ces apprenants ont déjà acquis une maîtrise de certaines compétences langagières pendant le cycle collégial, ils avaient au minimum quelques lexiques qui servent à la description.

Synthèse

De façon générale, nous pouvons affirmer qu'il y a une grande différence entre les apprenants des deux sections (littéraire et scientifique) notamment au niveau de l'exploitation de la description pendant les activités orales. Les résultats obtenus à travers les deux graphiques sont significatifs. Ils révèlent l'incapacité de certains apprenants littéraires à s'exprimer oralement face à un sujet descriptif.

6. Les obstacles rencontrés par les apprenants du cycle qualifiant face à une activité orale

Section littéraire :

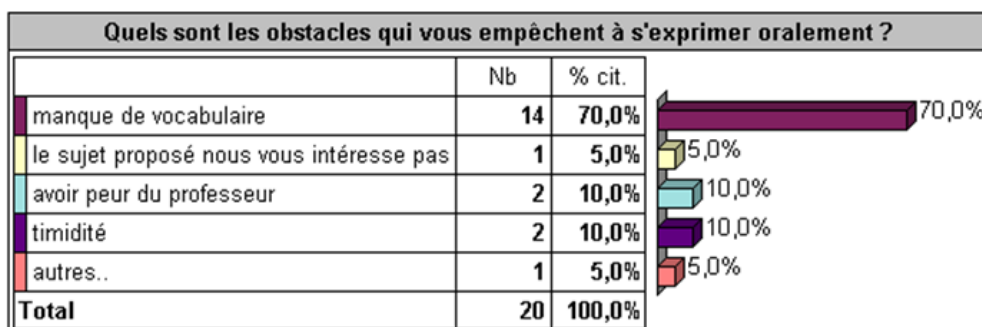


Figure 5 – les obstacles rencontrés face à une activité orale, section littéraire (2019)

Les obstacles qui empêchent les apprenants littéraires à s'exprimer oralement sont nombreux. En analysant ce diagramme, nous constatons que les apprenants littéraires ont plus de difficultés qui les empêchent à s'exprimer oralement. 70% des apprenants littéraires ont affirmé qu'ils ont un manque de vocabulaire, c'est le problème majeur auquel sont confrontés la plupart des répondants. Pour mieux développer la compétence orale, l'apprenant doit avoir une maîtrise parfaite du vocabulaire. Un vocabulaire

varié, enrichi et maîtrisé donne de grandes facilités à l'apprenant d'exprimer ce qu'il ressent dans toutes les situations de communication.

10% des apprenants sont capables de s'exprimer à l'oral, mais ils hésitent souvent parce qu'ils ont peur de leur professeur. 10% des répondants ont un obstacle de timidité. Ces apprenants ont honte de parler la langue française devant leur professeur mais aussi devant leurs camarades de classe, car ils risquent de commettre des erreurs, c'est pour cette raison qu'ils préfèrent se taire pour ne pas être critiqués et ridiculisés par leurs camarades. S'exprimer oralement en langue étrangère, c'est risquer de se tromper devant tout le monde. Il est donc nécessaire de créer une situation confortable dans le but de sécuriser tout un chacun, en mettant les apprenants en confiance et en imposant le respect en classe.

5% des répondants ont assuré que le sujet proposé lors de l'activité orale n'est pas intéressant, il ne suscite ni une interaction, ni une motivation pour s'exprimer oralement.

Section scientifique :

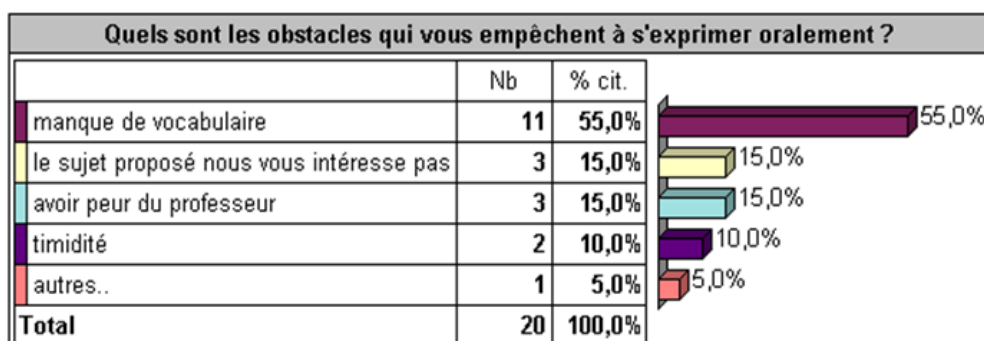


Figure 6 – les obstacles rencontrés face à une activité orale, section scientifique (2019)

D'après l'échantillon étudié ayant répondu à la présente question, nous remarquons que 55% des apprenants scientifiques ont confirmé qu'ils ont forcément des difficultés liées au manque de vocabulaire. Ces répondants possèdent un nombre très restreint de mots souvent peu précis. Autrement dit, ils sont incapables de produire des énoncés corrects surtout pendant les activités orales. L'importance de l'acquisition du vocabulaire au cycle secondaire qualifiant est une étape cruciale. Un apprenant qui ne possède pas un vocabulaire suffisant n'arrive pas à s'exprimer ni à l'oral, ni à l'écrit. 15% des répondants ont affirmé que le sujet abordé lors de la production

orale n'est pas intéressant, ce qui explique que le sujet proposé n'est pas adéquat avec le niveau réel des apprenants, ce qui introduit une difficulté pour eux. 15% des apprenants n'ont pas l'habitude de s'exprimer oralement à cause d'un sentiment refoulé « ils ont peur de leur professeur ». Cela signifie que ces apprenants risquent de commettre des erreurs devant leur professeur. 10% des répondants ont un obstacle de timidité. Ces apprenants n'ont jamais pris la parole en public, ils restent tout le temps silencieux.

L'apprenant silencieux a souvent une représentation de lui-même construite sur un complexe d'infériorité (« j'ai moins de connaissances que les autres », « les autres comprennent plus vite et mieux que moi ») qui le pousse à s'interdire de parler pour ne pas dire de bêtises ; cette autocensure est renforcée par la crainte d'être soumis à la double évaluation que constitue à ses yeux la réaction verbale ou chiffrée de ses camarades de classe et du professeur.

Synthèse

Il appert que les apprenants du tronc commun, particulièrement de la section littéraire ne sont pas capables de s'exprimer oralement lors des activités orales, ce qui présente un handicap qui provient de la méconnaissance d'un certain vocabulaire de la langue que l'on apprend (ils n'ont pas le bagage linguistique élémentaire pour répondre aux questions posées pendant les activités orales). Ce déficit au niveau du vocabulaire empêche les apprenants de façon générale à participer en classe. Nous trouvons aussi que ce constat est dû au sentiment d'insécurité face à la langue française.

Le dysfonctionnement des apprenants en production orale est lié parfois aux pratiques des enseignants, surtout au niveau des approches et des méthodes mises en œuvre dans l'enseignement de ce genre d'activité. Pourtant, il s'est avéré que certains enseignants et inspecteurs pédagogiques (annexe 2) ont évoqué les apories de la réforme du système éducatif, car les différents programmes concernant l'enseignement du français, tant au collège qu'au lycée, tendent depuis plusieurs années à proposer plutôt une autre approche basée sur la didactique des textes littéraires. Néanmoins, l'enseignement/apprentissage du vocabulaire est presque négligé. Il est rare de trouver dans les projets pédagogiques des enseignants du cycle qualifiant une séquence consacrée à l'apprentissage du vocabulaire. Pour parvenir à

communiquer oralement, l'apprenant a besoin de vocabulaire suffisant. Le manque de vocabulaire représente un blocage au niveau de la production de l'oral et de l'écrit.

Oser prendre la parole, c'est un risque pour l'apprenant, qui a peur d'être mal jugé, à ce propos Evelyne Charmeux (2000 :286) confirme que « enseigner, ce n'est point transmettre des contenus, c'est réunir les conditions pour que les apprenants les acquièrent. », sans prise de risque, il n'y aura pas de progrès, « qui ne risque rien n'a rien » (Nohain, 1932 : 14) En ce sens, comment peut-on évincer les obstacles qui entravent la communication orale des apprenants du cycle qualifiant ? Quelles sont les solutions proposées par les didacticiens et les approches pédagogiques pour améliorer la compétence communicative de nos apprenants du cycle qualifiant ?

7. Des perspectives pertinentes pour pallier les insuffisances des apprenants du cycle qualifiant au niveau de la production orale en classe de FLE

Section littéraire :

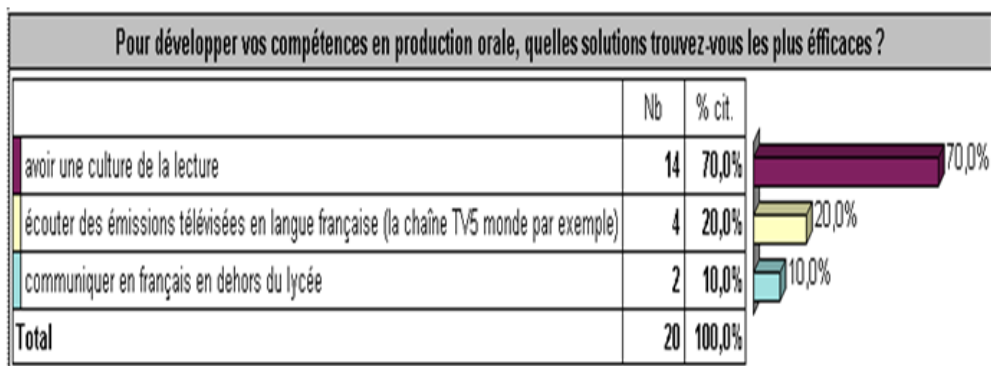


Figure 7 – Des solutions efficaces pour palier les insuffisances des apprenants en production orale, section littéraire (2019)

En analysant ce diagramme, nous enregistrons que 70% de la population étudiée a affirmé que l'amélioration de la compétence orale des apprenants est liée nécessairement à la lecture. En lisant beaucoup et plus fréquemment, les apprenants pourront parler un français plus correct, car ils connaîtront plus de vocabulaire et des expressions en français, ce qui leur facilitera la communication de façon plus libre et spontanée. 20% des répondants

littéraires ont confirmé que le fait d'écouter des émissions télévisées en langue française (la chaîne TV5 Monde par exemple) faciliterait l'apprentissage de la langue française d'une manière générale et le développement de la production orale en particulier. 10% de l'échantillon étudié a confirmé que la progression des apprenants au niveau de l'oral est liée à la communication en dehors du lycée. Cela signifie que si on pratique la langue française quotidiennement, même en dehors de la classe, on développera mieux sa production orale.

Section scientifique :

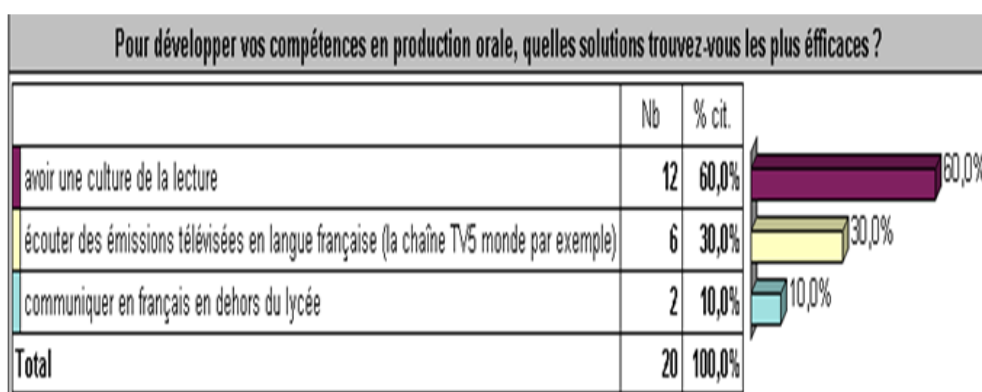


Figure 8 – Des solutions efficaces pour palier les insuffisances des apprenants en production orale, section scientifique (2019)

Pour les apprenants scientifiques, les résultats sont presque identiques, nous remarquons que 60% des répondants ont prouvé que la lecture d'une manière habituelle joue un rôle déterminant surtout au niveau de l'acquisition et le développement de la production orale. Avoir une culture de la lecture, permet à l'apprenant du cycle qualifiant de construire et de maîtriser certaines facultés liées à l'art de s'exprimer oralement en langue étrangère. Par ailleurs, 30% de la population étudiée a affirmé que la solution adéquate pour qu'un apprenant scientifique arrive à s'exprimer oralement en FLE (Français Langue Etrangère), c'est d'écouter des émissions télévisées en langue française. Enseigner le français via la chaîne ou le site électronique TV5 monde est une nouvelle démarche d'apprentissage qui met l'apprenant devant des supports purement numériques : « Apprendre l'oral à l'ère du numérique ». 10% des répondants ont assuré que la solution appropriée

pour avoir une évolution de la compétence orale, c'est de pratiquer la langue en dehors de la classe. D'après notre pratique de classe, nous constatons que la fréquence d'utilisation de la langue française par les apprenants en dehors de la classe est très faible ou presque inexistante. Cela est dû à des facteurs qui sont liés à la culture, à l'environnement où vit l'apprenant, et à la politique éducative qui valorise la langue arabe.

Synthèse

Plusieurs solutions ont été suggérées pour les apprenants du cycle qualifiant afin de développer leur compétence en production orale. La majorité des répondants des deux sections (littéraire et scientifique) a montré que la lecture de façon générale est très utile dans la mesure où elle permet aux apprenants d'être en contact permanent avec la langue française. A chaque fois que les apprenants entrent en contact avec la langue cible, ils ont l'opportunité d'améliorer leur compétence orale et écrite. De même, les apprenants doivent s'habituer à parler la langue française même en dehors de l'école.

Conclusion

Pour conclure ce travail sur la compétence orale des apprenants, il faut dire que la question de l'oral interroge plus fondamentalement le statut de la parole des apprenants du cycle qualifiant dans la classe. Il est important de savoir que l'oral est non seulement un moyen d'enseignement mais aussi l'objet d'apprentissage. Les apprenants ont la nécessité d'apprendre à parler correctement la langue française. Le changement didactique qui nous a fait passer d'une logique d'enseignement transmissive à une logique d'apprentissage co-constructive et interactive nous invite à placer la parole de l'apprenant au centre du cours. Or, le professeur est encore celui qui parle et qui détient la parole souvent plus que l'apprenant. Il apporte une parole normée aux apprenants, mais cela ne doit pas le conduire à empêcher les pratiques langagières de ses apprenants. Au contraire, il est nécessaire de les reconnaître pour les encourager à la parole. Nous devons connaître les besoins des apprenants afin de pouvoir les aider à surmonter leur gêne. Nous pouvons adopter la méthode communicative qui favorise l'enseignement/apprentissage de l'oral, mais aussi donner plus d'intérêt et de droit à l'apprenant de participer dans le cours. De cette façon, le professeur ne se limite pas seulement à donner sa leçon, mais aussi il donne la

possibilité aux apprenants de participer, de donner leurs points de vue. Les professeurs peuvent adopter cette méthode afin de permettre aux apprenants de mettre en pratique les mots du vocabulaire qu'ils ont appris lors de la séquence didactique.

Aussi il faut placer l'apprenant au centre du processus enseignement/apprentissage, comme le stipule l'approche par les compétences. Pour ce faire, les enseignants de français doivent doter leurs apprenants par des outils linguistiques permettant de créer un discours oral lié à des situations de communication, une prise de parole qui doit être adaptée à leurs capacités.

Les enseignants de français doivent recommander à leurs apprenants surtout pour ceux qui ont peur de s'exprimer oralement en classe, de regarder et écouter des programmes en langues étrangères. Et aussi de les inciter à faire des enregistrements. Ces entraînements peuvent les rassurer en améliorant leur expression orale. Il faut également varier les supports oraux (chanson, exposé oral, film à caractère pédagogique, image etc.) qui s'adapte avec les objectifs visés et les compétences à installer.

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel (2005), *Les textes types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Armand Colin, coll. « Fac-Linguistique », 2ème édition.
- CHARMEUX Evlyne (2000), *Apprendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend, l'école en question*, éditions SEDDRAP, coll. L'école en questions. P. 286.
- M.E.N, les orientations pédagogiques générales pour l'enseignement du français au cycle secondaire qualifiant. 2007. PP. 3-4.
- NOHAIN Franc (1932), *Guide du bon sens*, Éditions des Portiques.
- TREVILLE Marie-Claude et DUQUETTE Lise (1996), *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*. Paris : Hachette.
- Yves REUTER (2000), « la description, des théories à l'enseignement-apprentissage » ESF, éditeur, Paris- 230 P.

Les annexes

Annexe I

Elaboration d'un questionnaire destiné aux apprenants du cycle secondaire qualifiant (Troncs communs de toutes les sections)

1- Etes-vous scientifique ou littéraire ?

- ☐ Scientifique
☐ Littéraire

2- Arrivez-vous à vous exprimer oralement pendant les activités orales ?

- ☐ Oui
☐ Un peu
☐ Rarement
☐ Jamais

3- Quels sont les obstacles qui vous empêchent de vous exprimer oralement ?

- ☐ Manque de vocabulaire
☐ Le sujet proposé nous vous intéresse pas
☐ Avoir peur du professeur
☐ timidité
☐ Autres :

4- Etes-vous capable de décrire un objet, une personne, un lieu oralement ?

- ☐ Oui
☐ Un peu
☐ Partiellement
☐ Non

5- Pour mieux développer vos compétences en production orale, quelles solutions trouvez-vous les plus efficaces ?

- ☐ Avoir une culture de la lecture
- ☐ Ecouter des émissions télévisées en langue française (la chaîne TV5 monde par exemple)
- ☐ Communiquer en français en dehors du lycée

Annexe 2

Transcription d'un entretien semi directif adressé aux inspecteurs pédagogique de la langue française

1- Depuis quand, vous occupez ce poste d'inspecteur pédagogique ?

Depuis septembre 2014

2- Pouvez-vous nous parler un peu de votre formation dans le centre des inspecteurs pédagogiques ?

C'est une formation par alternance (entre la théorie et la pratique). Elle s'est étalée sur deux années consacrées à l'approfondissement de la discipline, la didactique, sciences de l'éducation, méthodologie de recherche, ingénierie de la formation, etc.

3- D'après votre expérience, quelles remarques faites-vous sur les pratiques des enseignants de français concernant l'apprentissage du code écrit ?

La remarque récurrente est que la plupart des enseignants visités n'ancre pas l'enseignement apprentissage du code écrit dans le cadre d'un projet pédagogique en bonne et due forme, prenant en considération le principe du décloisonnement entre la compréhension de l'écrit et de sa réception avec la pratique intégrée de la langue comme activité charnière.

4- Certains enseignants de français au cycle secondaire qualifiant, ont affirmé que les difficultés des apprenants en production écrite, sont liées au manque du vocabulaire et la non maîtrise de certaines règles grammaticales ? partagez –vous cette affirmation ?

Non je ne la partage pas. On ne doit pas porter la responsabilité au maillon faible du système éducatif. C'est de l'incompétence professionnelle que d'avancer de tels propos.

5- D'après les visites d'inspection que vous menez dans des lycées, avez-vous constaté qu'il y a une sorte de blocage, un manque d'interaction chez certains élèves, surtout pendant les activités orales ?

Cela dépend des enseignants. J'ai visité des classes dont les apprenants brillent au niveau de l'activité orale (compréhension et production), et dans la plupart il y a un blocage au niveau de l'oral.

6- A votre avis, d'où viennent ces difficultés ?

A mon avis cela est dû à un manque de planification et une préparation à l'avance des activités en prenant en considération les vrais besoins des apprenants et les contraintes institutionnelles.

7- Peut-on parler d'un manque au niveau de la compétence lexicale ?

Oui, c'est palpable, sans bien sûr en amputer la responsabilité aux apprenants.

8- Pensez-vous que l'enseignement du texte descriptif au cycle secondaire qualifiant permet-il de combler les lacunes des apprenants surtout au niveau de l'appropriation de la compétence lexicale et scripturale ?

Oui je pense, à condition que cela soit fait dans les règles de l'art.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.